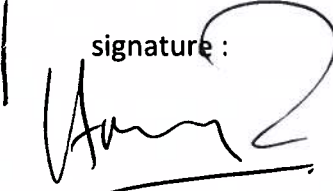




soutient les hommes et les femmes servant nos armées :
personnels d'active et de réserve, vétérans, blessés
et leurs familles.

Cette contribution à la cohésion nationale est prise par Synopia
installé à 20 rue Georges Bizet, 75116 Paris
et représenté par Alexandre Malafaye

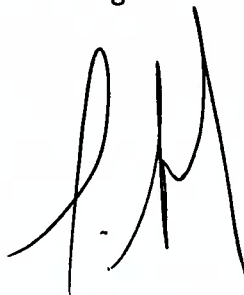
A Paris, le 24 avril 2024

signature :


Le général de corps d'armée Christophe Abad prend acte de ce manifeste de soutien aux armées
et autorise Synopia à s'en prévaloir pour 5 ans.

A Paris, le 24 avril 2024

signature :



- Reconnaît la valeur de l'engagement des hommes et des femmes des armées qui assument une responsabilité essentielle vis-à-vis du pays.
- Reconnaît les implications particulières que génèrent pour certains de ses collaborateurs et collaboratrices, et pour l'entreprise, cet engagement au service du pays.

A cet égard elle s'engage à :

- Adopter et promouvoir une attitude bienveillante envers ses collaborateurs et collaboratrices dont la vie est, directement ou indirectement, marquée par un engagement au service des armées ;
 - Accorder une attention particulière aux opportunités d'emplois pouvant profiter aux conjoints de militaires et aux vétérans ;
 - Traiter avec compréhension les contraintes générées par l'absence du conjoint parti en mission ;
 - Prendre en considération les impératifs des collaborateurs et collaboratrices engagés dans la Réserve opérationnelle ;
 - Collaborer au mieux avec les structures ad-hoc des armées afin de traiter les problématiques afférentes.
- Fera publiquement état de son soutien et de ses engagements.